

L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et la métropole de Lyon



DÉCEMBRE
2021

PRINCIPAUX INDICATEURS
RELATIFS AUX EFFECTIFS
ÉTUDIANTS INSCRITS
ET AU LOGEMENT DÉDIÉ

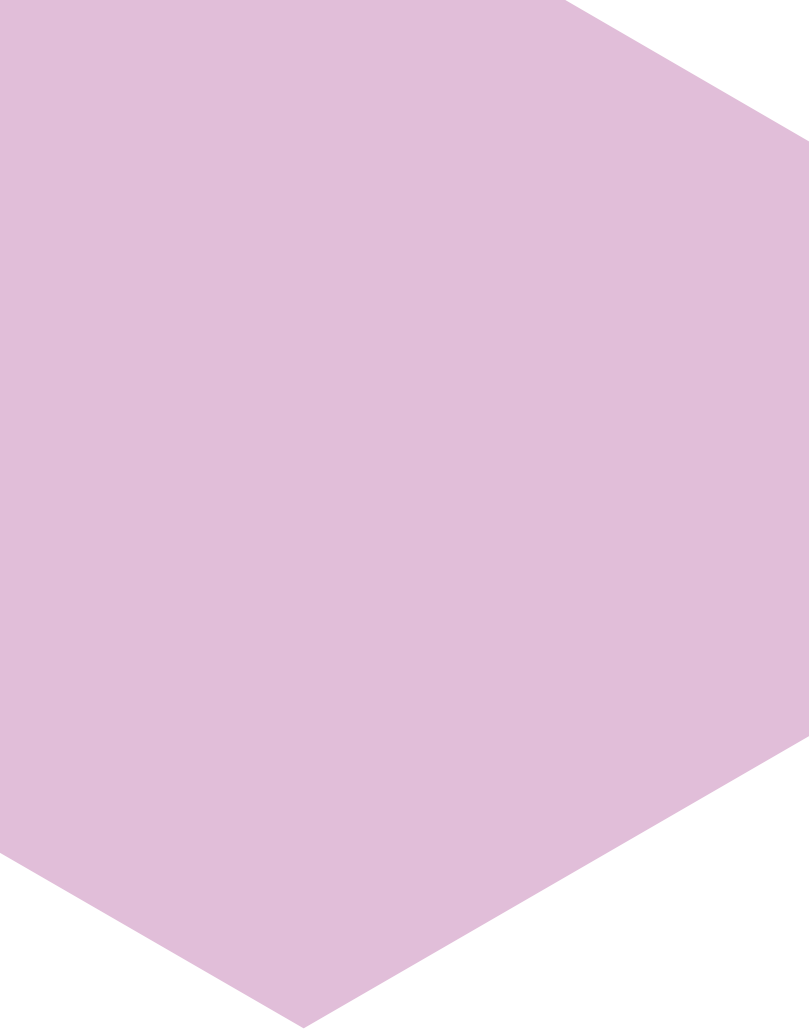
SYNTHÈSE





Sommaire

Une hausse importante, régulière et quasi généralisée du nombre d'étudiants inscrits dans le « carré métropolitain » depuis 2008	p.4
Des évolutions différenciées selon le type d'établissements	p.7
Le secteur privé en forte progression	p.10
Des étudiants ne résidant pas toujours au lieu d'études	p.14
Etre étudiant : un mode de vie singulier	p.18



Une hausse importante, régulière et quasi généralisée du nombre d'étudiants inscrits dans le « carré métropolitain » depuis 2008

En 2019-2020, le territoire du « carré métropolitain » compte 223 827 étudiants inscrits – en augmentation de 41 % depuis 2008-2009 (158 596 étudiants) –, soit 8 % du nombre des étudiants inscrits en France métropolitaine et d'Outre-mer (carte 1) (tableaux 1 et 2).

Cette hausse est de 15 points supérieure à l'augmentation nationale (source Mesri pour les chiffres nationaux).

La Métropole de Lyon représente 82 % des effectifs totaux inscrits du « carré métropolitain ». La Métropole de Saint-Étienne, quant à elle, en représente 13 %.

La projection du taux d'évolution des effectifs étudiants envisagé par le Mesri, entre les rentrées 2019 et 2029, est estimé à 5,2 % (tableau 3).

Tableau 1 : évolution des effectifs étudiants inscrits dans le « carré métropolitain », et dans trois départements de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes (ex académie de Lyon), qu'il couvre, entre 2008-2009 et 2018-2019*

	« CARRÉ MÉTROPOLITAIN »	DÉPARTEMENT AIN**/RHÔNE/LOIRE
2008-2009	158 596	157 073
2013-2014	185 987	182 814
2018-2019	216 887	213 346
2019-2020	223 827	220 325
Évolution 2008-2019	41 %	40 %

* Le « carré métropolitain » est positionné sur une partie du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, et sur une partie de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

** Pour l'Ain, seule la partie ouest du département contenue dans le « carré métropolitain » est prise en compte.

Source : *UrbaLyon*, novembre 2021

Carte 1 : Les effectifs étudiants inscrits dans les sites des établissements de l'enseignement supérieur du « carré métropolitain » en 2019-2020

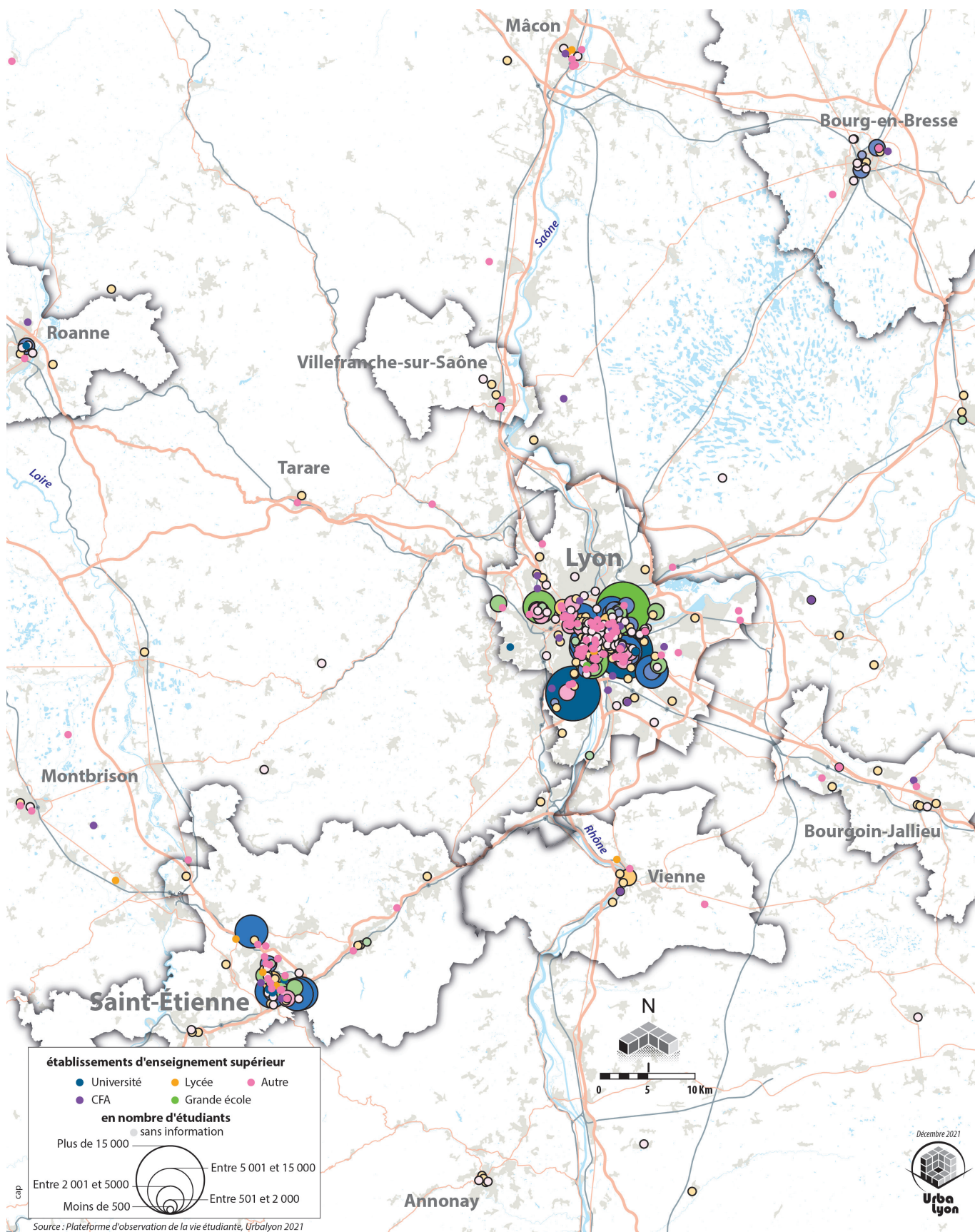


Tableau 2 : évolution des effectifs étudiants inscrits dans les principales agglomérations du « carré métropolitain » entre 2008-2009 et 2018-2019

	LYON	SAINT-ETIENNE	BOURG-EN-BRESSE	ROANNE	VIENNE	VILLE-FRANCHE	BOURGOIN-JALLIEU	ANNONAY	MÂCON
2008-2009	131 584	20 126	3 648	1 192	1 130	380	667	625	826
2013-2014	151 377	25 036	3 298	2 281	1 527	427	793	615	714
2018-2019	173 905	28 185	4 096	2 530	1 194	431	800	566	791
2019-2020	183 330	28 933	4 663	1 748	1 386	480	913	563	710
Évolution 2008-2019	39 %	44 %	28 %	47 %	23 %	26 %	37 %	-10 %	-14 %

Source : Urbalyon, novembre 2021

Tableau 3 : projection de l'évolution des effectifs étudiants inscrits dans le « carré métropolitain », dans trois départements de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes (ex. académie de Lyon)* qu'il couvre, et dans les métropoles de Lyon et de Saint-Étienne, entre les rentrées 2019 et 2029

RENTRÉES	« CARRÉ MÉTROPOLITAIN »	AIN** / LOIRE / RHÔNE	LYON	SAINT-ETIENNE
2019	223 827	220 325	183 330	28 933
2020	228 700	225 100	187 300	29 600
2021	231 300	227 700	189 450	29 900
2022	230 000	226 200	188 200	29 700
2024	231 400	227 800	189 600	29 900
2026	234 000	230 300	191 700	30 200
2028	235 300	231 600	192 700	30 400
2029	235 500	231 800	192 900	30 400
Évolution 2019-2029	5,2 %	5,2 %	5,2 %	5,2 %

* Le « carré métropolitain » est positionné sur une partie du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, et sur une partie de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

** Pour l'Ain, seule la partie ouest du département contenue dans le « carré métropolitain » est prise en compte.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Des évolutions différenciées selon le type d'établissements

Précision :

Depuis 2019, UrbaLyon a fait évoluer sa méthode de collecte des données relatives aux effectifs étudiants inscrits en incluant des sources d'informations plus nombreuses en matière d'établissements privés. Aussi, les commentaires ci-dessous s'appuient sur le constat d'une forte augmentation des effectifs étudiants inscrits dans les établissements du secteur privé (lucratifs et non-lucratifs ; sous contrat et hors contrat), une augmentation susceptible d'être surestimée, en raison de cette nouvelle méthode de collecte.

Au-delà de l'évolution des effectifs globaux, il convient de remarquer que les grandes écoles ont connu une augmentation régulière et très importante de leurs effectifs étudiants inscrits entre 2008 et 2019 aux échelles du « carré métropolitain » et des trois départements de l'ex. académie de Lyon qu'il couvre (tableaux 4 et 5). Bien que très sélectives, elles confirment leur attractivité liée au développement de leurs formations de haut niveau, des formations, dites « d'excellence », de plus en plus reconnues par les entreprises et les grands organismes nationaux ou internationaux. C'est, notamment, le cas des grandes écoles de commerce qui diversifient leurs formations et attirent, de plus en plus, d'étudiants étrangers. Ces écoles ouvrent de nouveaux sites ou créent des rapprochements : la métropole stéphanoise illustre cette dynamique avec la récente ouverture d'un site de l'EM Lyon ; il en est de même, pour les Sciences humaines et sociales (SHS), avec la présence d'un site de Sciences Po Lyon sur son territoire. Il convient, également, de mentionner la toute récente intégration (au 1^{er} janvier 2021) de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (Enise) à l'Ecole Centrale de Lyon.

73 % des effectifs étudiants du « carré métropolitain » sont inscrits dans un établissement membre ou associé à la COMUE-UDL en 2019-2020 (cartes 2 et 3).

Tableau 4 : évolution des effectifs étudiants inscrits par type d'établissements à l'échelle du « carré métropolitain » entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
UNIVERSITÉS	102 559	113 188	124 561	130 245	27 %
GRANDES ÉCOLES	19 821	26 355	33 330	35 047	77 %
LYCÉES (BTS + CPGE)	15 201	14 184	21 557	20 442	35 %
AUTRES* ET CFA	21 015	32 260	37 956	38 093	81 %
TOTAL	158 596	185 987	217 404	223 827	41 %

*« Autres » : essentiellement de l'enseignement privé hors grandes écoles sous contrat et hors contrat.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Tableau 5 : évolution des effectifs étudiants inscrits par type d'établissements à l'échelle de trois départements de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes (ex académie de Lyon)* couverte par le « carré métropolitain », entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
UNIVERSITÉS	102 168	112 874	124 336	130 020	27 %
GRANDES ÉCOLES	19 821	26 355	33 217	35 047	77 %
LYCÉES (BTS + CPGE)	14 273	12 698	19 612	18 639	31 %
AUTRES** ET CFA	20 811	30 887	36 181	36 619	76 %
TOTAL :	157 073	182 814	213 346	220 325	40 %

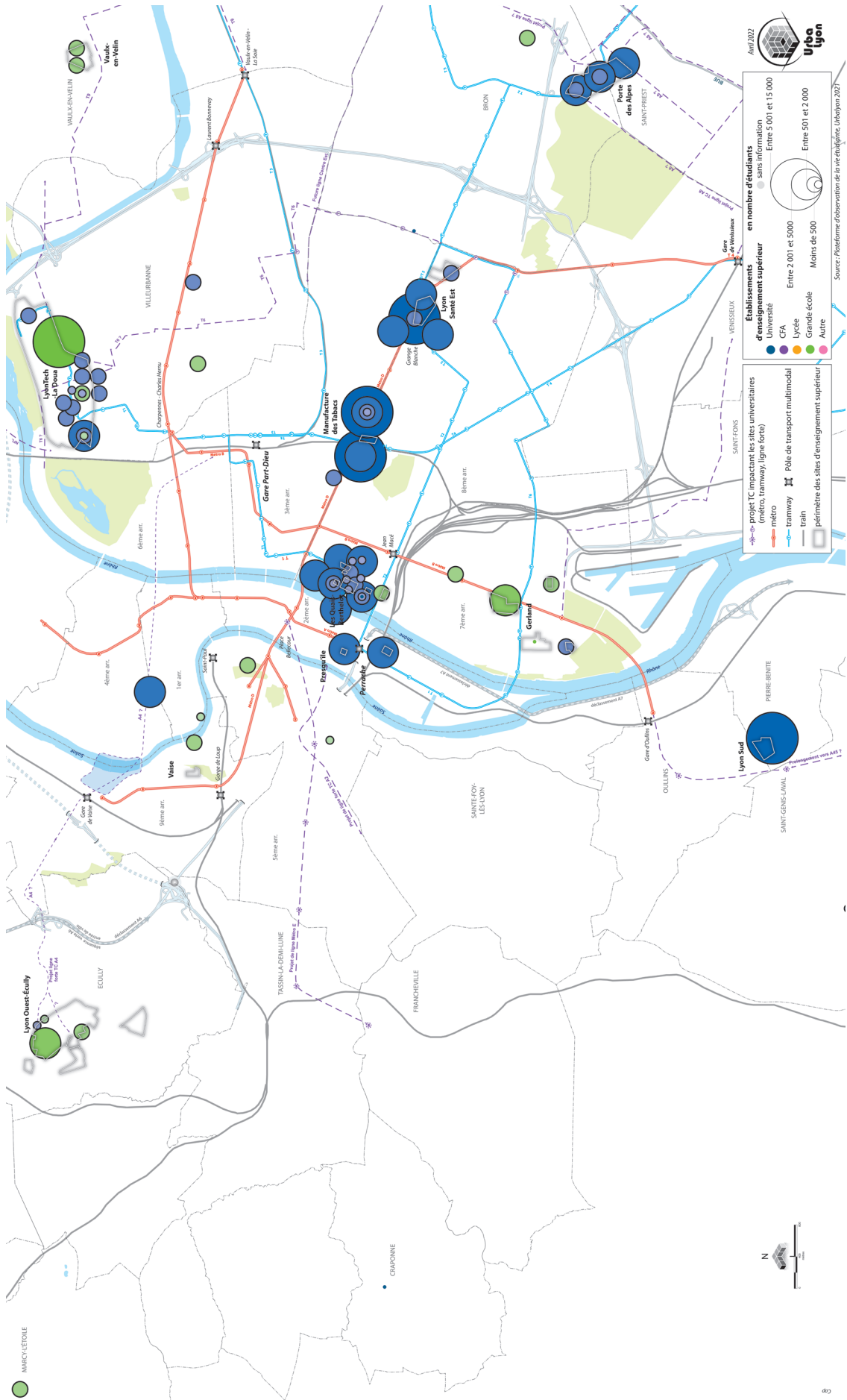
* Le « carré métropolitain » est positionné sur une partie du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, et sur une partie de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

Pour l'Ain, seule la partie ouest du département contenue dans le « carré métropolitain » est prise en compte.

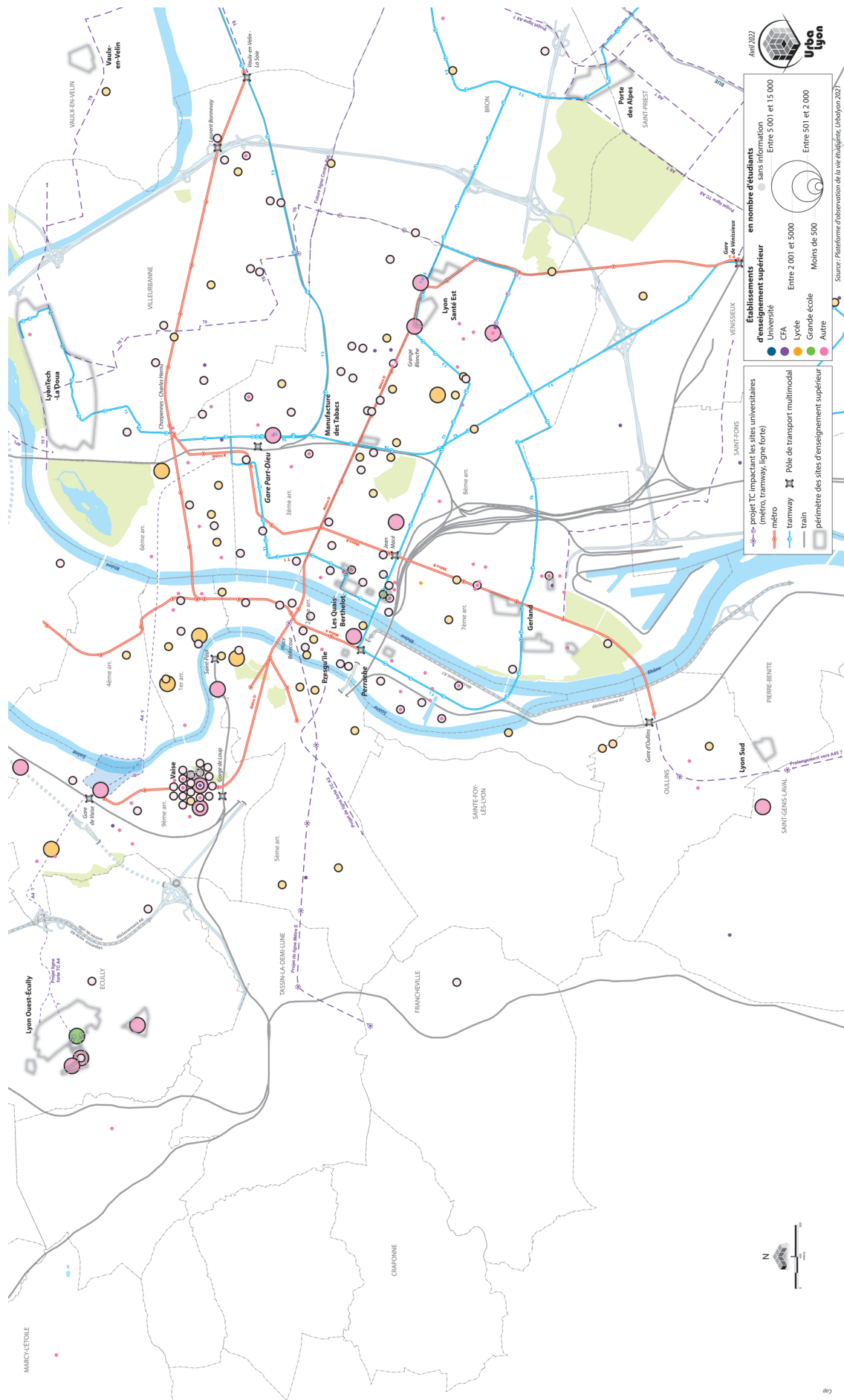
** « Autres » : essentiellement de l'enseignement privé hors grandes écoles sous contrat et hors contrat.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Carte 2 : les sites des établissements d'enseignement supérieur membres et associés de la COMUE-UDL dans l'agglomération lyonnaise en 2019-2020



Carte 3 : les sites des établissements d'enseignement supérieur hors COMUE-UDL dans l'agglomération lyonnaise en 2019-2020



Le secteur privé en forte progression

L'augmentation la plus remarquable réside dans la catégorie « Autres » établissements : selon la méthode de collecte des données par UrbaLyon, cette catégorie regroupe toutes les formations issues du secteur privé (établissements sous contrat et hors contrat), y compris les formations issues des CFA (bien que ces dernières n'enregistrent que de faibles effectifs inscrits pour l'ES). Ces formations, concernant bon nombre de secteurs d'activités, sont issues de grands groupes de formations, eux-mêmes en lien avec des grandes entreprises.

En la matière, l'agglomération lyonnaise, qui connaît une progression proche de celle du « carré métropolitain » (tableau 6) (cartes 4 et 5), joue, pour beaucoup, dans l'augmentation et le développement de ce type d'établissements à l'échelle du grand territoire. Ces formations du secteur privé attirent, en effet, de plus en plus de jeunes dans les domaines de l'immobilier (Espil), du management et des ressources humaines (IGS), de la comptabilité (Pigier), de la communication/événementiel (Sciences-U), du marketing et de la publicité (Insec), etc. Beaucoup d'entreprises forment et recrutent, également, par ce biais.

Il convient de rappeler que ce phénomène n'est pas récent entre Saône et Rhône qui jouit d'une histoire importante en matière de création d'établissements d'ES en lien avec l'industrie – aux XIX^e et XX^e siècles – et des entreprises locales : citons, par exemple, le Cési, ou l'EM Lyon.

On observe un doublement des effectifs étudiants inscrits dans les établissements relevant du secteur privé (établissements sous contrat et hors contrat relevant de l'associatif et du consulaire) (tableau 7), sur le territoire du « carré métropolitain » et du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes couvert par le « carré métropolitain » (ex. académie de Lyon) (tableau 8). Cette hausse est un peu moins importante sur le territoire de la Métropole de Lyon mais reste à un niveau très élevé (+88 %) (tableau 9).

Tableau 6 : évolution des effectifs étudiants inscrits par type d'établissements à l'échelle de la Métropole de Lyon (entre 2008 et 2019)

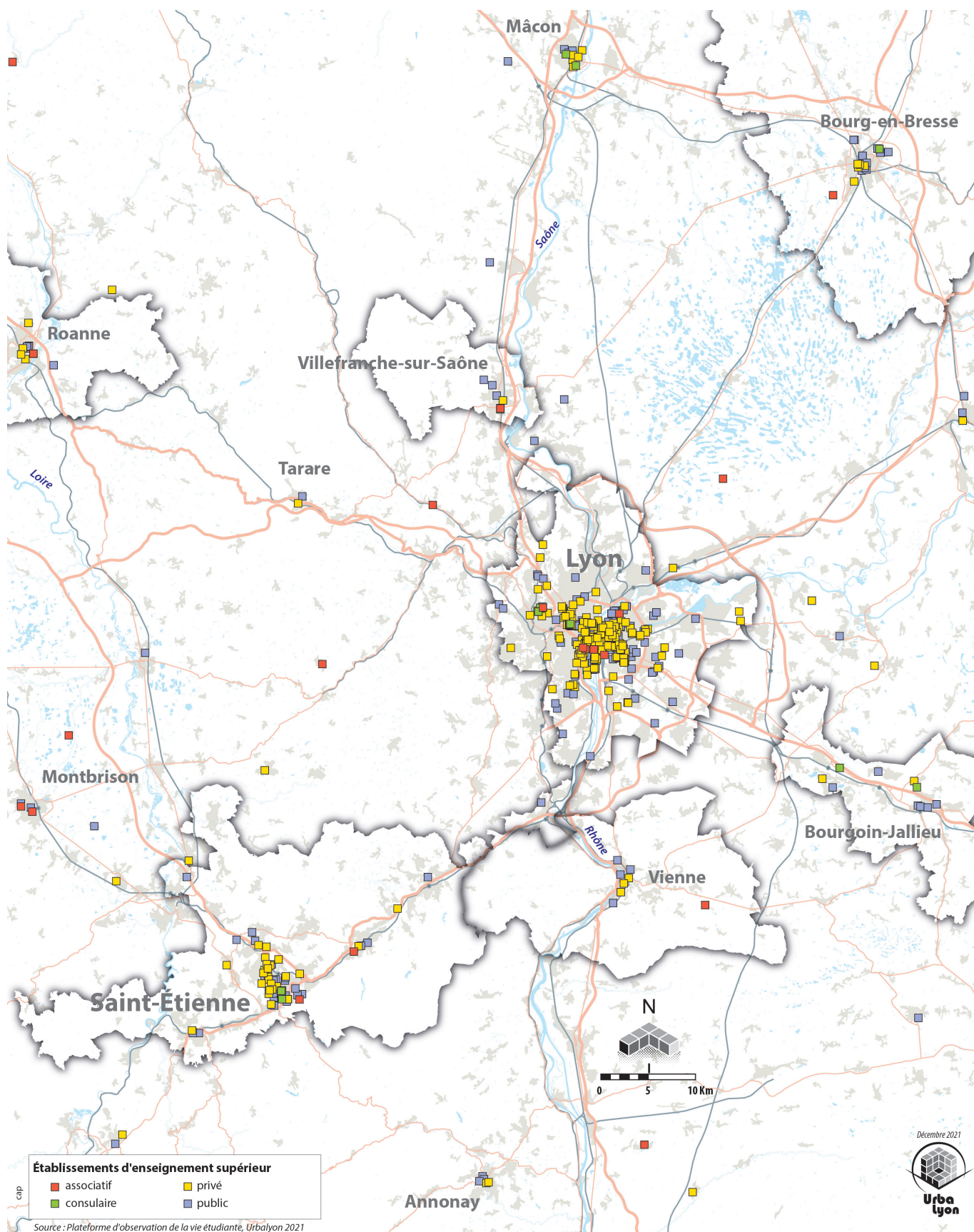
	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
UNIVERSITÉS	86 217	93 565	99 754	108 476	26 %
GRANDES ÉCOLES	18 681	23 099	28 688	30 038	61 %
LYCÉES (BTS + CPGE)	10 346	9 332	14 740	13 842	34 %
AUTRES* ET CFA	16 340	25 381	30 723	30 974	90 %
TOTAL	131 584	151 377	173 905	183 330	39 %

*« Autres » : essentiellement de l'enseignement privé hors grandes écoles sous contrat et hors contrat.

Source : UrbaLyon, novembre 2021



Carte 4 : statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du « carré métropolitain » en 2019-2020



Carte 5 : Statut juridique des établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération lyonnaise en 2019-2020

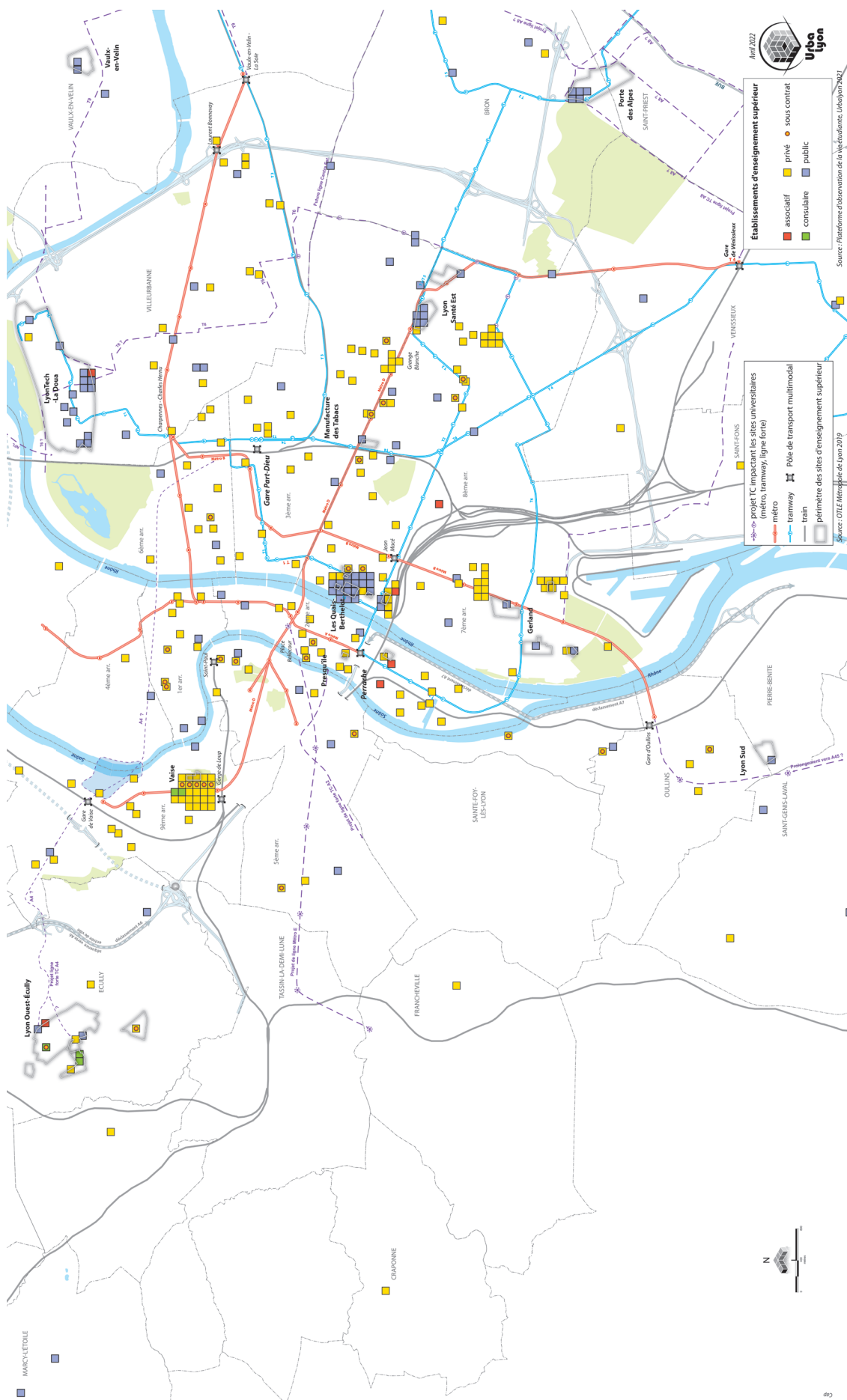




Tableau 7 : nombre d'étudiants inscrits selon le statut juridique de l'établissement, dans le « carré métropolitain », entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
PRIVÉ	29 798	42 281	57 706	59 805	100 %
PUBLIC	128 798	143 706	159 698	164 022	27 %
TOTAL	158 596	185 987	217 404	223 827	41 %
PRIVÉ/PUBLIC	23 %	29 %	36 %	36 %	

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Tableau 8 : nombre d'étudiants inscrits selon le statut juridique de l'établissement, à l'échelle de trois départements de la région académique Auvergne Rhône-Alpes (ex académie de Lyon)* couverte par le «carré métropolitain», entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
PRIVÉ	29 703	41 750	55 724	58 129	96 %
PUBLIC	127 370	141 064	157 622	162 196	27 %
TOTAL	157 073	182 814	213 346	220 325	40 %
PRIVÉ/PUBLIC	23 %	30 %	35 %	36 %	

* Le « carré métropolitain » est positionné sur une partie du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, et sur une partie de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

Pour l'Ain, seule la partie ouest du département contenue dans le « carré métropolitain » est prise en compte.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Tableau 9 : nombre d'étudiants inscrits selon le statut juridique de l'établissement dans la Métropole de Lyon, entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
PRIVÉ	27 670	37 563	49 568	51 995	88 %
PUBLIC	103 914	113 814	124 337	131 335	26 %
TOTAL	131 584	151 377	173 905	183 330	39 %
PRIVÉ/PUBLIC	27 %	33 %	40 %	40 %	

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Des étudiants ne résidant pas toujours au lieu d'études

L'Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) se donne pour objectifs de renforcer la connaissance sur le rapport offre/demande en logements pour les étudiants à l'échelle de la Métropole de Lyon. Cette offre peut être « dédiée », c'est-à-dire exclusivement réservée au public étudiant, ou « non dédiée », ce qui correspond, principalement, aux solutions de logement dans le parc libre privé.

D'après les données de l'observatoire consolidées en 2021, 326 résidences dédiées aux étudiants sont, actuellement, en service à l'échelle de la Métropole de Lyon. Cela représente une capacité totale d'environ 36 000 places.

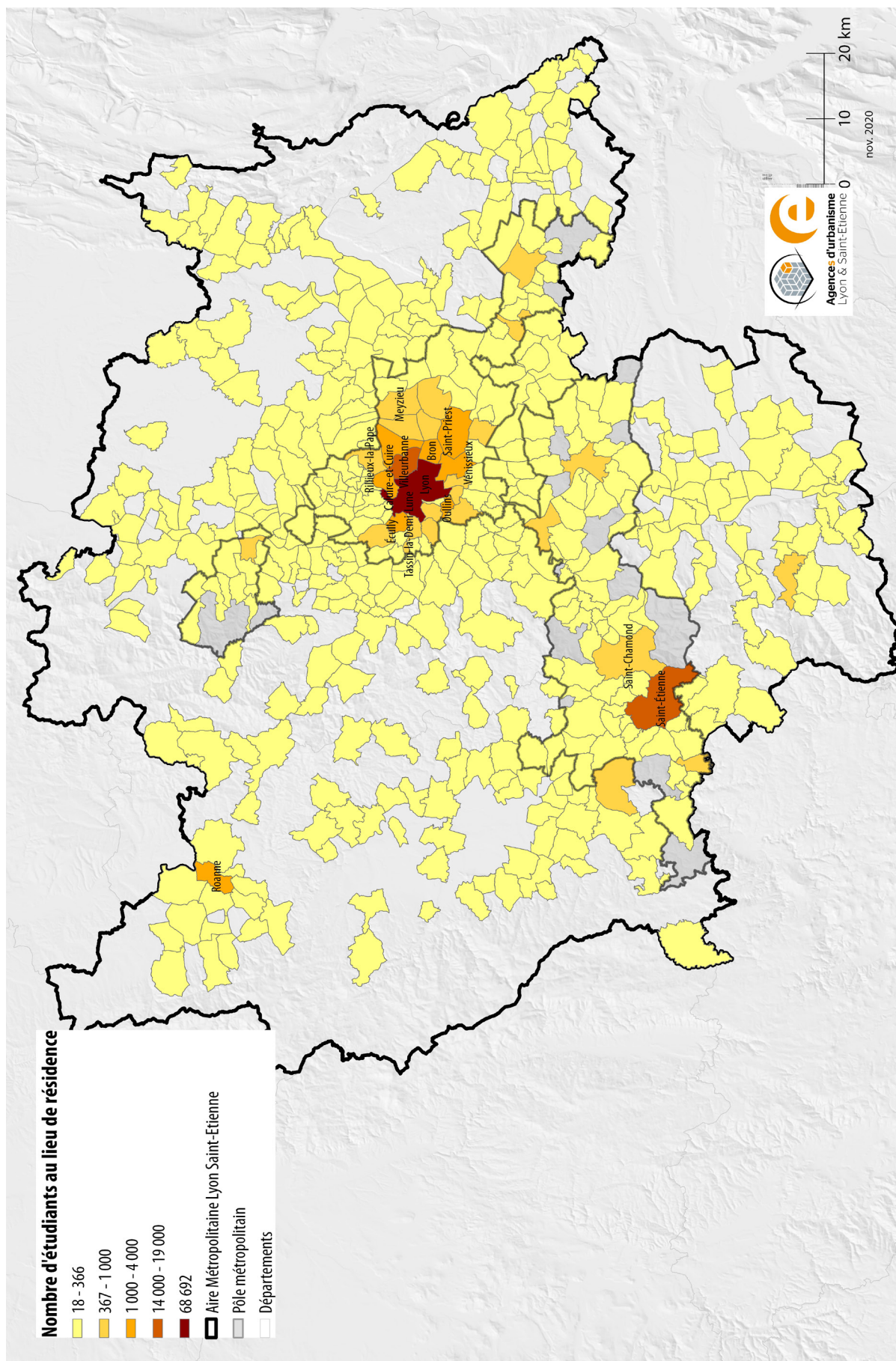
Les étudiants ne résident pas toujours dans la commune de leur lieu d'étude. Il existe, alors, un décalage entre la géographie des pratiques résidentielles étudiantes et la géographie des lieux d'études.

Ce décalage génère des flux de déplacements quotidiens. Les paramètres de localisation résidentielle, du lieu d'étude et des flux de déplacements, esquissent l'existence d'un vaste système universitaire à l'échelle du « carré métropolitain ». Les étudiants ne résident pas toujours dans la commune de leur lieu d'étude. Il existe, alors, un décalage entre la géographie des pratiques résidentielles étudiantes (carte 6) et la géographie des lieux d'études (carte 7).

Ce décalage génère des flux de déplacements quotidiens (carte 8). Les paramètres de localisation résidentielle, du lieu d'étude et des flux de déplacements, esquissent l'existence d'un vaste système universitaire à l'échelle du « carré métropolitain ». Cette échelle permet de distinguer plusieurs territoires universitaires à l'importance variable tant du point de vue de l'offre de formation que du nombre d'étudiants. Elle démontre, également, que la Métropole de Lyon, bien que principal territoire universitaire à cette vaste échelle, reste en relation avec ses territoires voisins.



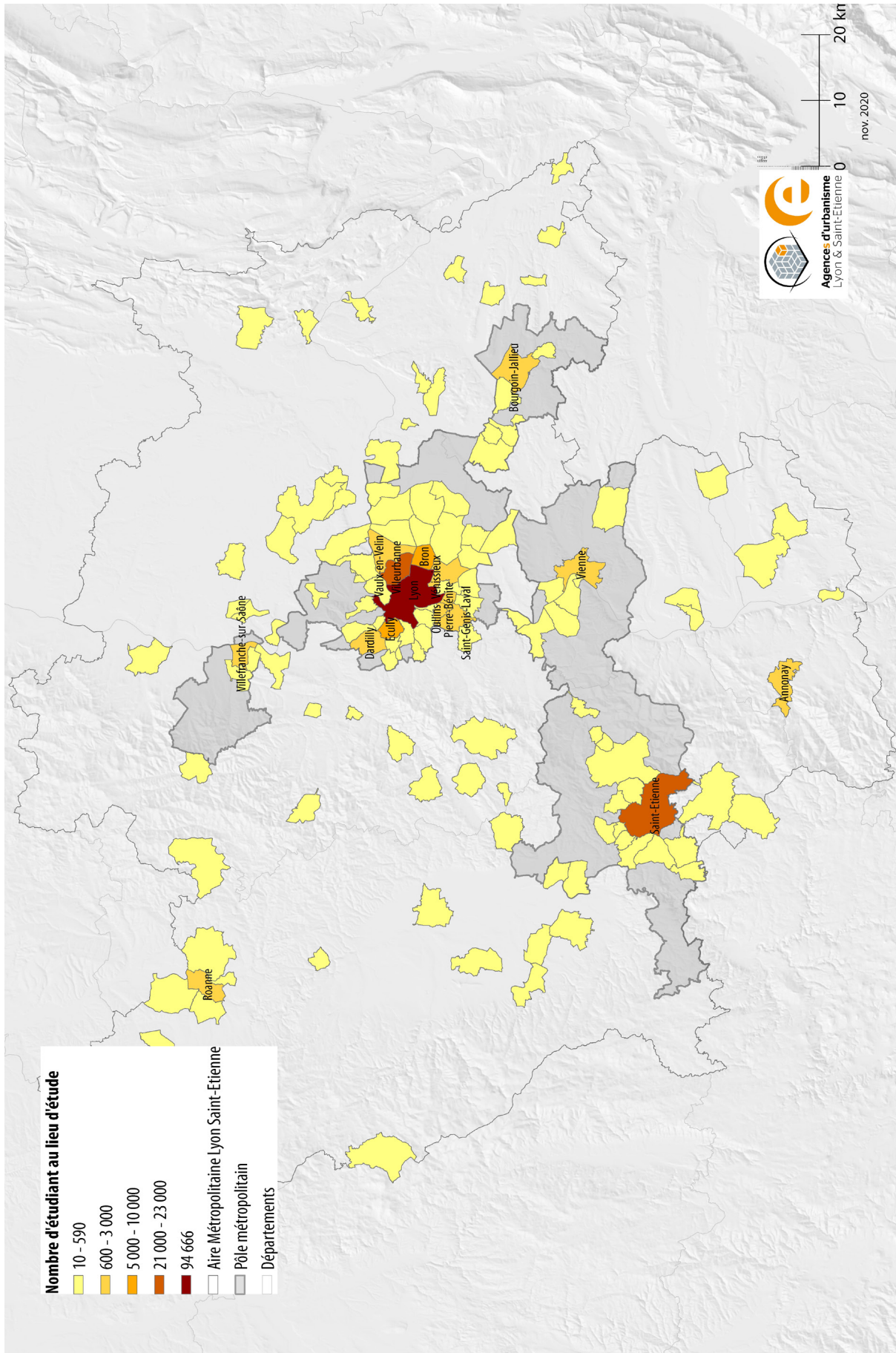
Carte 6 : nombre d'étudiants au lieu de résidence dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne en 2017



Source : Epures

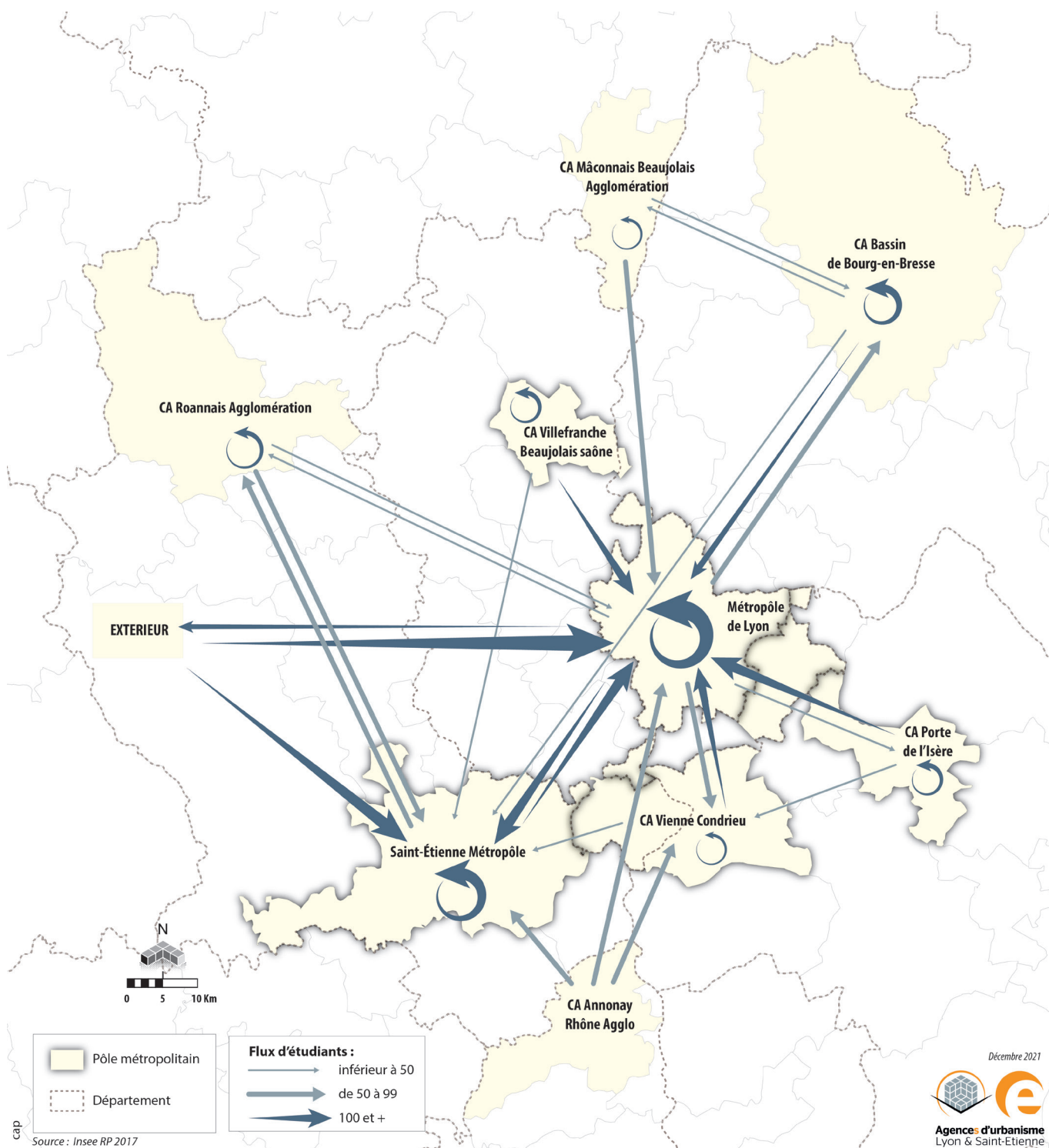


Carte 7 : nombre d'étudiants au lieu d'étude dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne en 2017



Source : Epures

Carte 8 : principaux flux domicile-étude entre EPCI du « carré métropolitain » en 2017



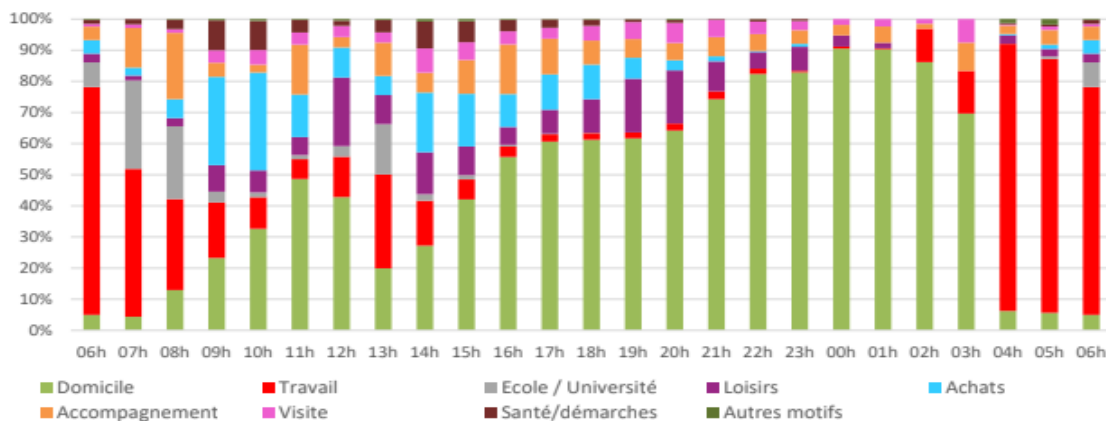
Etre étudiant : un mode de vie singulier

L'analyse des motifs de déplacements, via l'Enquête déplacements grand territoire (EDGT, 2016), donne quelques indications sur le rythme de vie des étudiants. Les données suggèrent l'existence d'un rythme de vie « en décalé » des étudiants, plutôt vers la soirée ou la nuit.

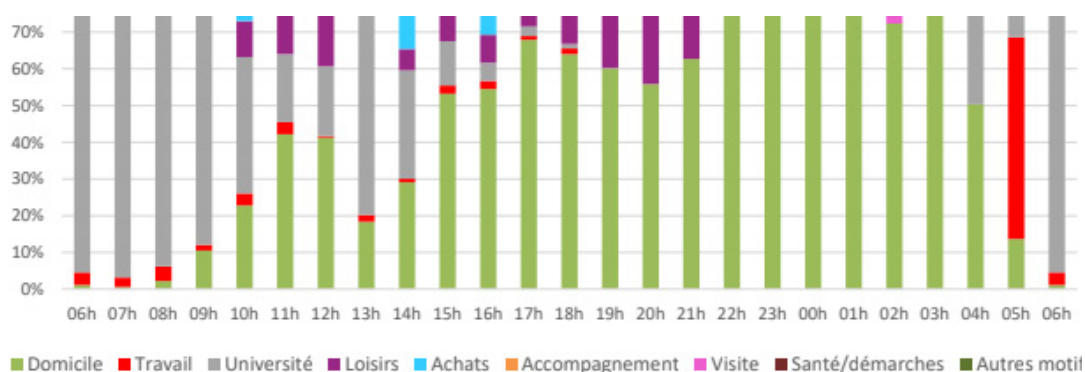
En effet, la part des étudiants en déplacements progresse significativement à partir de 17h00/18h00 ; à 12h00, les étudiants représentent 8 % de la population en déplacements, contre 16 % à minuit.

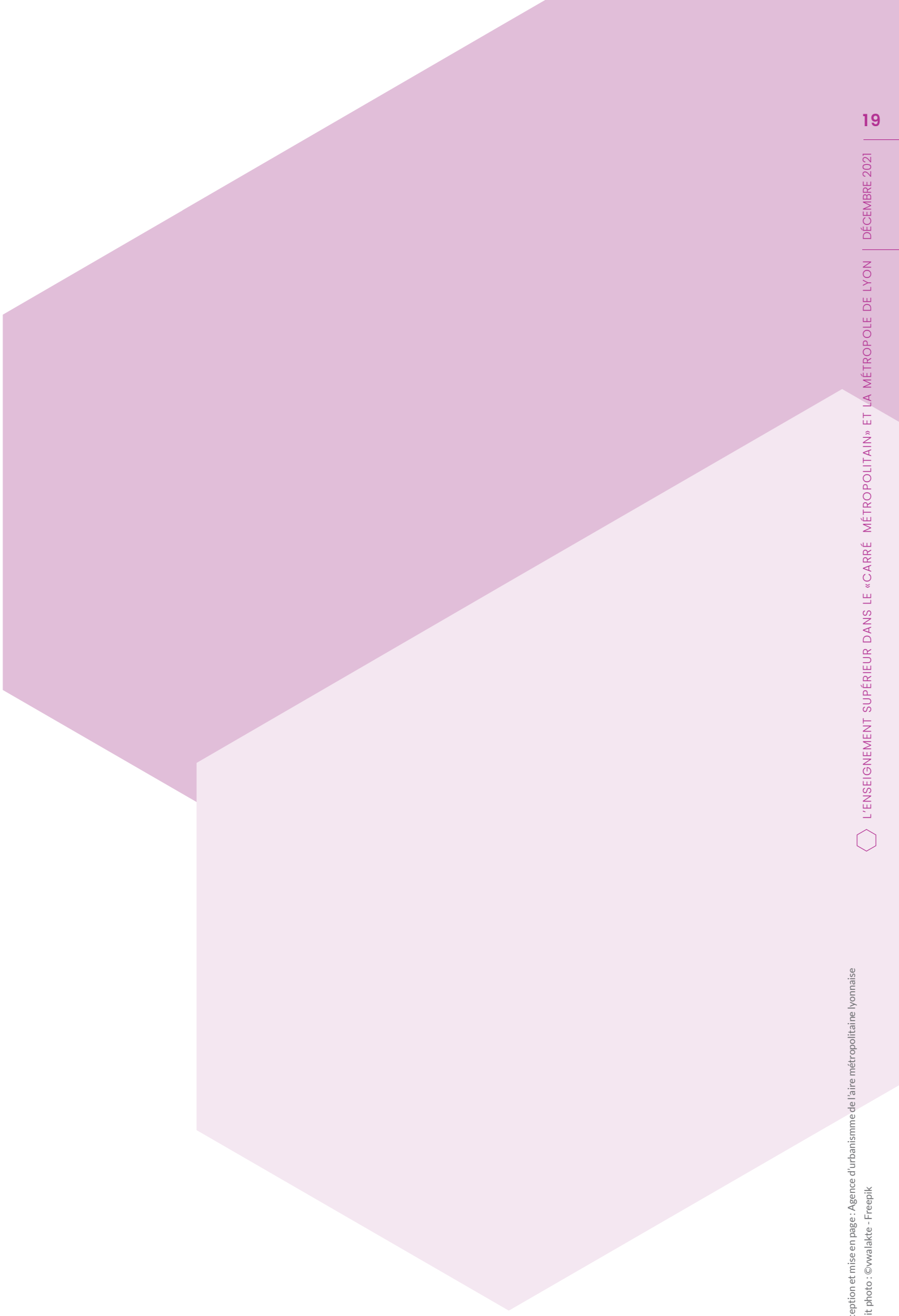
L'analyse des motifs de déplacements confirme les pratiques plus tardives des étudiants. En effet, à 20h00, près d'un tiers (30 %) des déplacements des étudiants répondent à des motifs de loisirs ou de visites à des proches. Cette part est deux fois moins importante (15 %) pour la population hors étudiants. Le motif des visites à des proches est particulièrement significatif chez les étudiants. À 21h00, cela concerne 18 % des motifs de leurs déplacements et, à 23h00, cette part reste élevée (12 %). Comparativement, le motif de visite est moins représenté dans la population totale : 6 % à 21h00 et 3 % à 23h00 (graphiques 1 et 2).

Graphique 1 : motifs de déplacement de la population (hors étudiants) vivant dans le périmètre d'enquête de l'EDGT de la Métropole de Lyon en 2016



Graphique 2 : motifs de déplacement des étudiants vivant dans le périmètre d'enquête de l'EDGT de la Métropole de Lyon en 2016







Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référént : **Emmanuel Thimonier** - e.thimonier-rouzet@urbalyon.org
Nicolas Chausson - n.chausson@urbalyon.org
Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

GRANDLYON
la métropole

